

Si vous résidez au Portugal

et êtes inscrit sur les listes électorales, le 26 septembre, faîtes valoir votre volonté dans l'élection des autorités locales de votre lieu de résidence. Décider de l'avenir est aussi votre droit, votez!

Pour en savoir plus, consultez www.cne.pt



DÉCIDEZ DE L'AVENIR DE VOTRE MUNICIPALITÉ.

